



L'HEURE EST A LA CHARITE !

Chers amis,

L'heure est à la charité ! Alors que, paradoxalement, les mesures prises pour lutter contre la pandémie du coronavirus nous demandent de mettre en œuvre des obligations de distanciation sociale et donc à nous sauvegarder de tout contact, les disciples de Jésus-Christ sont appelés, plus que jamais, à vivre de la vertu de charité. Elle nous invite à nous ouvrir à Dieu et à nos frères, contre toute tentation de repli apeuré sur notre sécurité personnelle. Affirmer cela n'est pas en contradiction avec l'appel que j'ai déjà lancé à respecter scrupuleusement les consignes émanant des autorités de santé et du gouvernement. C'est dans un souci de charité, pour notre bien et celui de nos frères et sœurs, tout particulièrement les plus fragiles, qu'il nous faut accueillir et mettre en œuvre les directives qui restreignent pour un temps l'exercice de notre foi chrétienne. La charité prime !

Cette période douloureuse que nous sommes en train de vivre est l'occasion de réaliser que la vertu de charité se fonde d'abord en Jésus-Christ, Fils bien-aimé du Père, qui en est la source. Sa mise en œuvre, si elle se réalise en des actions concrètes au service de nos contemporains, doit se manifester aussi par une ouverture du cœur et une communion toujours plus profonde avec la communauté humaine, ses souffrances et ses joies, y compris et tout particulièrement quand les circonstances nous obligent à prendre des distances les uns vis-à-vis des autres.

Donnons du temps à Celui qui est la Charité, Jésus le Christ

Profitons du temps qui se libère et des consignes qui nous demandent de limiter les déplacements et les rencontres, pour **donner du temps à Celui qui est la charité même, notre Dieu révélé en Jésus-Christ**. Jésus nous le disait dans l'Évangile du mercredi des cendres : « *Mais toi, quand tu pries, retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra* ». (Mt 6,6) Aussi, personnellement et en famille :

- **Chaque jour, lisons et méditons les textes de l'Écriture** que nous propose la liturgie. Sur RCF, la Parole de Dieu est méditée à 5h45, 6h45, 7h45, et 8h45. Ce peut-être une bonne aide pour soutenir notre lecture priante de la Parole.
- **Confions-nous à la vierge Marie** en récitant le chapelet et la neuvaine à Notre Dame de Moulins. Le chapelet est cette prière du pauvre qui, par Marie, demande à Jésus son Fils d'exaucer les attentes, de guérir les corps et les cœurs et, en ce temps d'épidémie, d'envoyer l'Esprit sur ceux qui ont mission de conduire les peuples et de veiller sur leur santé. Si vous souhaitez être soutenu dans cette prière du chapelet, le chapelet de Lourdes est retransmis sur RCF, chaque jour, à 15h30, sauf le jeudi.
- En ce temps de carême, **méditons le chemin de croix de Jésus**. Il offre au Père dans ses souffrances, celle de tous nos frères et sœurs en humanité touchés par le coronavirus, celle des personnes âgées et malades soumises aux mesures de confinement et qui ne peuvent plus rencontrer leurs proches. Jésus sur le chemin du Golgotha offre au Père la fatigue et les inquiétudes des autorités de santé et du personnel soignant, l'angoisse des hommes et des femmes soumis au chômage partiel, des chefs d'entreprise aussi, qui se demandent s'ils retrouveront leur emploi et si leur entreprise survivra.

La plupart d'entre vous n'avez plus accès à la communion eucharistique. Je sais combien ce manque est douloureux ! Je vous invite à le vivre en communion avec vos frères et sœurs qui ne peuvent pas communier au corps du Christ et à vous associer à leur épreuve : nous pensons aux personnes qui en sont empêchées par leur situation personnelle, conjugale ou familiale, mais aussi à tous les chrétiens persécutés et pourchassés, vivant dans des pays où il n'y a pas de liberté religieuse, où il n'y a pas ou peu de prêtres...

- **Je vous invite à suivre la messe à la télévision ou à la radio**. En plus des retransmissions nationales, RCF Allier la diffusera chaque jour, à partir du mardi 17 mars à midi, en direct de la Maison St-Paul.

Le dimanche, elle sera retransmise par RCF Allier, en direct du Carmel de Moulins, à 9h00. Le direct sera accessible sur le site de RCF Allier. Apprenons et adressons au Seigneur cette humble prière : « *Puisqu'il ne m'est pas donné de te recevoir dans cette hostie Seigneur, je te sais assez puissant pour que tu te donnes à moi autrement. Mon cœur te désire, Viens, Seigneur ! Amen.* »

Je me permets ici de lancer un appel aux familles. Ce temps de jeûne eucharistique peut être l'occasion de découvrir ou de redécouvrir la prière de cette « petite Eglise » qu'est la famille. Aussi, le dimanche, à l'heure habituelle de la messe paroissiale, afin d'être en communion avec tous les frères et sœurs de votre communauté chrétienne, rassemblez-vous, parents et enfants, en un lieu de la maison qui aura été bien préparé. On aura installé une croix, une icône, quelques fleurs, une bougie comme signe de la présence de Jésus ressuscité, le Livre de la Parole sera au centre. Le déroulement de ce temps de prière sera simple : un chant, le signe de la croix, on prendra le temps silencieusement de demander pardon au Seigneur pour notre péché, puis on écoutera sinon les trois lectures et le psaume, au moins l'évangile du jour. Après un temps de partage entre parents et enfants, vous pourrez confier vos intentions de prière au Seigneur, prier le Notre Père et confier votre famille à l'intercession de la Vierge Marie.

Vivons la charité en acte !

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu et ton prochain comme toi-même. Fais cela et tu vivras ! »

Luc 10, 27-28

Que notre charité soit inventive ! Ce peut être en se rendant disponible pour faire les courses, aller chercher les médicaments des personnes qui ne peuvent pas sortir de chez elles... En prenant des nouvelles par téléphone de celles qui sont malades et isolées, en proposant, si nous en avons les capacités, de garder les enfants pour que leurs parents puissent travailler, tout particulièrement ceux qui sont soignants... Je vous demande aussi de relayer les informations du diocèse, de votre paroisse, ainsi que les propositions qui seront faites pour vivre ce temps d'épreuve dans l'espérance. « *C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples !* » a dit Jésus à ses apôtres.

Oui, frères et sœurs, l'heure est à la charité ! Votre paroisse, notre diocèse s'organisent pour vous permettre de vivre dans la foi ce temps de carême et les fêtes pascales à venir. Durant ces semaines, nous ne nous rassemblerons plus physiquement, mais cela n'empêchera pas notre communion spirituelle, réunis que nous sommes par une même foi en la présence agissante de Celui que nous fêterons, ressuscité, dans la nuit de Pâques.

Je sais que nous serons soutenus par la prière des communautés monastiques de notre diocèse : les frères cisterciens de l'abbaye de Sept-Fons, les sœurs bénédictines de Chantelle, carmélites et visitandines de Moulins, sans oublier les sœurs bernardines de Moulins, parmi nous pour quelques jours encore. Ils peuvent compter, en retour, sur notre prière fraternelle.

« J'en ai la certitude : ni la mort ni la vie, ni les anges ni les Principautés célestes, ni le présent ni l'avenir, ni les Puissances, ni les hauteurs, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur » (Romains 8,38-39). C'est dans cette espérance pascale que nous rappelle l'apôtre Paul que je vous assure de ma prière et de mon amitié dans le Seigneur. Puissions-nous tous vivre ces semaines qui nous séparent de Pâques dans une vraie communion d'esprit et de cœur et dans une charité active.

+ Laurent PERCEROU
Evêque de Moulins

